

## L'ASSURANCE-VIE ET LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH : CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR - CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

De tout temps, les personnes vivant avec le VIH n'ont pas été considérées admissibles à l'assurance vie au Canada. Puis en 2016, Manuvie est devenue la première compagnie canadienne à accepter les demandes de personnes vivant avec le VIH. À la fin de 2016, la Sun Life lui emboîtait le pas et commençait aussi à accepter des demandes. Par la suite, Canada Protection Plan s'est aussi mise à offrir des options d'assurance vie restreintes à certaines personnes vivant avec le VIH. Même si le VIH est désormais largement considéré comme une maladie chronique complexe tant que les personnes séropositives ont accès aux antirétroviraux et qu'elles sont fidèles à leur traitement (au même titre que n'importe quelle autre maladie chronique complexe traitée durant toute la vie), au moment de publier ce mémoire, aucun autre assureur n'offrait de produits d'assurance vie pour les personnes vivant avec le VIH au Canada

## POURQUOI L'ASSURANCE VIE COMPTE-T-ELLE POUR LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

Grâce aux progrès de la pharmacothérapie, les personnes vivant avec le VIH qui sont sous traitement ont presque la même espérance de vie que les personnes séronégatives. Comme tout le monde, les personnes vivant avec le VIH souhaitent protéger leurs êtres chers des difficultés financières advenant leur décès. Lors d'un sondage, les personnes vivant avec le VIH nous ont indiqué qu'elles désirent protéger leurs êtres chers par le biais de prestations d'assurance vie, principalement pour couvrir :



PAIEMENTS HYPOTHÉCAIRES



ÉDUCATION DES ENFANTS



RÈGLEMENT DES DETTES



FRAIS DES PERSONNES À CHARGE (PARENTS, GRANDS-PARENTS, PARTENAIRES)

Quels sont les critères généraux actuels d'admissibilité à l'assurance vie pour les Canadiens vivant avec le VIH? :

Les politiques peuvent différer d'une compagnie à l'autre, mais en général, à ce jour, les critères en vigueur pour qu'une demande d'assurance vie adressée par une personne vivant avec le VIH soit acceptée sont les suivants :

- 5 ans de stabilité sous traitement antirétroviral;
- Charge virale indétectable; et
- Traitement par un « expert » en médecine du VIH, que la personne séropositive voit régulièrement et dont elle écoute les suggestions en matière de soins.

**5 MESURES QUI POURRAIENT ÊTRE PRISES  
POUR ACCROÎTRE L'ACCÈS À L'ASSURANCE-VIE  
PAR LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH**

- **CRÉER UNE TROUSSE À OUTILS AU SUJET DE L'ASSURANCE**
- **L'ENGAGEMENT DES PAIRS EST IMPORTANT**
- **LA PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ À EXAMINER COLLECTIVEMENT LA GAMME D'OPTIONS D'ASSURANCE QUI S'OFFRENT À EUX**
- **DIALOGUE CONTINU/ENGAGEMENT/PLAIDOYER AVEC L'INDUSTRIE DE L'ASSURANCE**
- **MENER UNE FORMATION SUR LES BASES DU VIH AFIN DE RÉDUIRE LA STIGMATISATION À LAQUELLE SONT CONFRONTÉES LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH LORSQU'ELLES TENTENT D'ACHETER DES PRODUITS D'ASSURANCE-VIE AUPRÈS DES COMPAGNIES D'ASSURANCE**

**realize** FOSTERING  
POSITIVE CHANGE  
FOR PEOPLE LIVING  
WITH HIV AND OTHER  
EPISODIC DISABILITIES

**COMMUNIQUEZ AVEC NOUS**

[info@realizecanada.org](mailto:info@realizecanada.org)

[WWW.REALIZECANADA.ORG](http://WWW.REALIZECANADA.ORG)

**ADRESSE**

1240 Rue Bay, suite 600  
Toronto, Ontario  
Canada M5R 2A7

**“Travailler avec les compagnies d'assurance dans le cadre d'une gamme de services, financiers ou autres, sera important pour les personnes vivant avec le VIH à l'avenir.”**

- Personne vivant avec le VIH qui a assisté au Groupe de réflexion *Réalise* 2018-